

# Elles ont fait l'École. Les premières Farnésiennes (1924-1947)

Chloé Tardivel

# ▶ To cite this version:

Chloé Tardivel. Elles ont fait l'École. Les premières Farnésiennes (1924-1947). 2024. hal-04753167

# HAL Id: hal-04753167 https://hal.science/hal-04753167v1

Submitted on 6 Nov 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Elles ont fait l'École. Les premières Farnésiennes (1924-1947)

En arrivant à l'École, je me suis rapidement demandé qui était mes prédécessrices dans cette prestigieuse institution, certainement en raison de mon intérêt et de ma formation en histoire du genre. Je connaissais bien quelques collègues passées par le palais Farnèse mais j'étais incapable dans mon imaginaire de médiéviste de remonter plus loin que les années 1990. Comment se faisait-il que je pouvais citer sans problème des noms d'anciens membres de la deuxième moitié du XXème siècle (Jacques Le Goff, André Vauchez, Jean-Claude Maire Vigueur, etc.), et m'émerveiller de m'inscrire dans leur pas, mais fare fatica à trouver le nom d'une seule membre médiéviste? En effectuant quelques recherches rapides sur internet, je ne manquais pas de découvrir et de lire avec intérêt le billet de ma collègue de la section Moyen Âge, Angela Cossu, sur <u>Jeanne Vielliard</u>, première femme recrutée à l'EFR en 1924, chartiste, philologue, devenue conservatrice aux Archives Nationales et directrice de l'Institut de recherche et de l'histoire des textes (IRHT). J'avais envie d'en savoir plus : qui étaient les Farnésiennes après Jeanne Vielliard, la pionnière des pionnières ?¹ Comment s'appelaientelles ? Qu'avaient-elles écrit ? Étaient-elles nombreuses ? Quel avait été leur parcours avant d'entrer à l'EFR et leur carrière après leur sortie ? Comment leur arrivée et présence dans l'institution avait-elle été accueillie dans ces années-là? Je commençai à questionner toutes les personnes susceptibles de m'apporter des réponses et à recueillir les sources à ma disposition, ici, à Rome<sup>2</sup>. Ce billet est le résultat de cette enquête, d'une histoire connue en interne de certains et certaines mais pas encore écrite<sup>3</sup>. Elle est appelée à être complétée et amendée par des travaux futurs, en prenant notamment appui sur les archives de l'École conservées aux Archives Nationales, voire sur les archives privées de ses membres.

# Et l'École se féminisa : « [des] jeunes filles sorties les premières de l'École des chartes »

C'est par ces mots qu'Émile Mâle, directeur de l'EFR (1923-1937), désigne en 1931 les membres de sexe féminin de son institution. Il est alors en train de rédiger la conclusion d'un ouvrage collectif important, longtemps retardé, consacré à l'« histoire et l'œuvre » de l'École en vue de célébrer les 50 ans de sa création (1875-1925). Reprenant un texte qu'il avait publié en 1926 dans la série « Nos grandes écoles » de la *Revue des deux mondes*, il juge bon de mettre à jour pour cette occasion ce qu'il avait écrit à propos du système de recrutement de ses membres<sup>4</sup> :

Une seule innovation mérite d'être signalée : depuis quelques années des jeunes filles, sorties les premières de l'École des chartes, ont été accueillies à l'École de Rome ; elles ont prouvé par leur intelligence et leur travail qu'elles étaient parfaitement dignes d'y tenir leur place<sup>5</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Comme le rappelle bien Angela Cossu : "parce que dans sa génération Jeanne Vielliard est certainement une femme qui a redéfini le concept de primat : dans tous les aspects de sa vie, consacrée à l'histoire et à la philologie, elle a été pionnière", <a href="https://efrome.hypotheses.org/553">https://efrome.hypotheses.org/553</a>

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Je remercie sincèrement Brigitte Marin, Cécile Martini et Emmanuel Turquin pour m'avoir fourni tout le matériel dont ils disposaient au sein de l'EFR. Le premier instrument de travail que j'ai consulté est <u>l'annuaire des membres</u> (5ème édition, 2019).

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Cf le constat de Michel Gras dans sa préface à l'ouvrage collectif "À l'École de toute l'Italie". Pour une histoire de l'École française de Rome, Collection de l'École française de Rome, 431, 2010, "Une histoire de l'École française de Rome reste à écrire" (p. 1).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> On peut lire la version originale de 1926 dans "À l'École de toute l'Italie", ibid, p. 159-175 [texte 11]

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> L'histoire et l'œuvre de l'École française de Rome. Livre du Cinquantenaire, Paris, Ed. E. de Boccard, 1931, p. 324.

Trois femmes avaient, en effet, été accueillies au palais Farnèse en 1931, toutes sous sa direction : Jeanne Vielliard en 1924, Jeanne Odier en 1925 et Suzanne Vitte en 1929. En 1932, soit un an après la publication du livre du Cinquantenaire, Suzanne Duvergé entrait à l'École française de Rome, devenant la quatrième femme membre de son histoire parmi les 348 membres qu'elle avait compté jusqu'à présent<sup>6</sup>.



Promotion 1924-1925. Jeanne Vielliard est assise au premier rang, à gauche. À ses côtés, assis, le directeur Émile Mâle et son collègue membre Félix Grat. Debout, de gauche à droite, les membres : Jacques Madaule, Léon Bourdon, Georges Recoura, Pierre Boyancé.

© EFR / Archives

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Recension effectuée sur les promotions des années 1875 à 1933. Elle ne tient pas compte des membres hors classe et des membres mobilisés pendant la guerre de 14-18.

Comme le souligne Émile Mâle, Jeanne Vielliard, Jeanne Odier, Suzanne Vitte et Suzanne Duvergé sont « accueillies à l'École de Rome », en vertu d'une ancienne tradition avec l'École des Chartes, qui voulait que la personne ayant obtenu le diplôme d'archiviste-paléographe avec les meilleurs résultats soit admise *de facto* membre à l'École française de Rome. Il s'agissait à la fois d'une récompense, d'un grand honneur et d'une opportunité pour mettre à profit les compétences acquises pendant la scolarité à l'École des Chartes au service de la valorisation des fonds archivistiques romains, notamment ceux du Vatican. Lorsque Suzanne Duvergé sort major de promotion en 1932, les étudiantes de l'École des chartes évoluent depuis huit ans dans un contexte de mixité scientifique ; la parité hommes-femmes ayant été atteinte en 1924 pour le concours d'entrée<sup>7</sup>.



Promotion 1933-1934. Suzanne Duvergé, assise à gauche à côté du directeur Émile Mâle et de son collègue membre Jean Bérard. Debout : membres non identifiés.

© EFR / Archives

Habituées donc à rivaliser intellectuellement avec les hommes, quelles ont été les conditions d'accueil de ces jeunes chartistes dans ce « bastion masculin » qu'est l'École française de Rome ?<sup>8</sup> Un article du magazine catholique *La France Illustrée* daté du 3 janvier 1925, intitulé « une nouvelle conquête du féminisme », eu égard de l'arrivée de Jeanne Vielliard

<sup>7</sup> Jean-Charles Bédague, Michelle Bubenicek et Olivier Poncet (dir.), *L'École nationale des chartes. Deux cents ans au service de l'Histoire*, Paris, Gallimard- École nationale des chartes, 2020, p. 146. La première femme admise à l'École des Chartes est Geneviève Aclocque en 1907. "La parité hommes-femmes est atteinte dès 1924 pour le concours d'entrée, et en 1932 pour celui de sortie", dans *L'Histoire*, n° spécial, *L'École Nationale des chartes fête ses 200 ans*, 2021, p. 13. Disponible en ligne sur le site de l'École des Chartes: https://www.chartes.psl.eu/tire-part-du-magazine-lhistoire

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> La citation est issue de la communication d'André Vauchez "L'École des Chartes et l'École française de Rome" donnée en 2021 à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres <a href="https://aibl.fr/coupoles/andre-vauchez-lecole-des-chartes-et-lecole-française-de-rome-coupoles-2021/">https://aibl.fr/coupoles/andre-vauchez-lecole-des-chartes-et-lecole-française-de-rome-coupoles-2021/</a>. Je remercie sincèrement André Vauchez pour m'avoir transmis son discours écrit.

au Palais Farnèse, évoque le « zèle de M. Prou, directeur de l'École des Chartes, pour que veuillent bien s'ouvrir devant une femme les portes de l'école de M. Mâle » 9.



Extrait de la France illustrée (n° 2614, 77), Solange Haber, « Une nouvelle conquête du féminisme », 3 janvier 1925

#### © BNF / Chloé Tardivel (EFR)

Si l'on se doute que l'arrivée d'une femme au palais Farnèse ait été débattue à cette période – aucun des statuts de l'École ne défend pourtant les femmes d'y entrer –, il n'est toutefois pas possible en l'état de documenter en interne les enjeux de l'admission de Jeanne Vielliard au statut de membre. La dernière phrase d'Émile Mâle citée précédemment (« elles ont prouvé par leur intelligence et leur travail qu'elles étaient parfaitement dignes d'y tenir leur place ») laisse néanmoins entrevoir que la présence de femmes membres déroge à un certain ordre social et que ces dernières ont été sommées – même inconsciemment – de « prouver » leur valeur scientifique. Du point de vue des conditions matérielles d'études, elles ne font pas l'objet de discriminations, puisqu'elles bénéficient des mêmes accès aux ressources bibliographiques et archivistiques et de la même rémunération que leurs collègues hommes.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Je n'approfondis pas ici la vision du féminisme – chrétien – promue par la journaliste dans cet article.

ARTICLES.	NATURE DES DÉPENSES.		CRÉDITS GLORES pour l'exercies 1984 -	CREDITS PROPERTY POOR Fevereses	CREDITS xxxxxxx parle Monstes pour l'exercice 19 25	OBSERVATIO
	CHAPITRE / DU BUDGET DU MINISTÈR	E.				
	PERSONNEL.					
	PERSONALL,					
	Fonetimenaires et ngents: Directour M. Mile		32.000	22. 000	25. 000	
	M Madaul		7. 000	7.000	9.500	
1	Grat		7. 000	7.000	9.5000	
	Bourdon		7000	7.000	9.5 000	
	Boyance'		7.000	7. 000		
	Mille Westown		7.000	7. 000	1. 008,20 1	Similal ash
3	Mille Viciliand		7.000	7 000	9. 5000	
142	Durach St. M		1. 000	1. 200	7 ~~~	
Frique.	Apranteur tolique Tomiri, 6" Cl. Seveni - 285, 13 (Seveni - 285, 13 (Granchina 2750 "		3. 400		J. 000 d	magamento h
	Our l'aire Eurquini		1. 600	3. 600		12 James 19
	Concierges at hommes de print, ornailie q	hais	4.500	A. 500		12 /2000000 13
1.1	Réserve jan promotion à classe		800	700	7. 358,57	
10	Boni fication de l'Stal 5% Petraite	tour.				

Extrait du budget des dépenses de 1924. On peut y lire les émoluments des six membres de l'année 1924-1925, dont celui de «  $M^{\rm elle}$  Vieilliard ».

© EFR / Archives

# La féminisation du personnel scientifique des EFE : les années 1920-1930

Avec l'admission de Jeanne Vieillard en 1924, l'École française de Rome devient la quatrième École de l'actuel réseau des Écoles françaises à l'étranger (EFE) à accueillir une femme parmi son personnel scientifique. Trois ans auparavant, en 1921, Jeanne Daste, philosophe, avait été nommée membre à la Casa de Velázquez de Madrid, alors que la construction du palais que nous connaissons actuellement débutait tout juste <sup>10</sup>. La même année, Marcelle Baud avait intégré, quant à elle, l'Institut français d'archéologie orientale (IFAO) du Caire en qualité de dessinatrice <sup>11</sup>. L'année suivante, en 1922, Suzanne Karpelès, qui parlait couramment l'hindi et le bingali, devenait, de son côté, la première femme du corps des membres permanents de l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) <sup>12</sup>. À sa sortie en 1925, elle devint d'ailleurs la première conservatrice de la Bibliothèque royale du Cambodge avant de créer la première institution pour l'étude du bouddhisme en 1929<sup>13</sup>.

 $<sup>^{10}</sup>$  Voir l'onglet consacré aux membres de la Casa Velázquez : https://www.casadevelazquez.org/recherche-scientifique/presque-un-siecle-de-membres-scientifiques

Voir à ce propos, l'exposition qui lui a été consacrée sur le site de l'IFAO : <a href="https://www.ifao.egnet.net/recherche/manifestations/ma1388/">https://www.ifao.egnet.net/recherche/manifestations/ma1388/</a>.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Voir la notice de l'EFEO consacrée : <a href="https://www.efeo.fr/biographies/notices/karpeles.htm">https://www.efeo.fr/biographies/notices/karpeles.htm</a>

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Suzanne Karpelès est une pionnière sur de nombreux plans qui reste toute sa vie très proche de l'EFEO. Elle choisit de passer sa retraite et sa fin de vie à l'ashram de Sri Aurobindo à Pondichéry (Inde).



Façade actuelle de la Casa de Velázquez de Madrid © Commons.wikimedia / Zarateman

Deux ans après l'EFR, en 1926, c'est au tour de l'École française d'Athènes (EFA) de se féminiser, bien que cette innovation n'ait pas été motivée par la France. À la demande du gouvernement hollandais, Madame Van Leeuwen-Boomkamp est accueillie comme membre étrangère pendant quelques mois au sein de l'institution (décembre 1926-juillet 1927)<sup>14</sup>. À l'instar du cas romain, cette admission féminine est discutée en amont. Interrogé par la légation des Pays-Bas durant l'été 1926 sur l'admission des femmes au sein de la section étrangère de son institut, Pierre Roussel, directeur depuis moins d'un an, répond positivement, tout en émettant quelques conditions teintée de suspicion quant à leur sérieux scientifique :

Je n'y vois pour ma part aucun inconvénient à condition qu'elles présentent les mêmes titres scientifiques et qu'elles viennent, non pas pour un bref voyage d'agrément, mais pour un travail déterminé, d'une durée d'au moins une année. Il est bien entendu qu'elles devront se contenter des conditions matérielles d'existence de leurs camarades masculins<sup>15</sup>

Tout porte à croire que son choix d'accepter les femmes dans la section étrangère ait été motivé par un contexte de concurrence accru avec les autres instituts étrangers installés à Athènes, puisque ces derniers, à l'exemple de la British School, avaient commencé à ouvrir leurs portes aux femmes. En 1922, lorsque le gouvernement hollandais avait proposé à la direction de l'EFA une candidature féminine, elle était restée lettre morte. Si après l'admission de Madame Van Leeuwen-Boomkamp, l'École française d'Athènes continue à accueillir des femmes dans sa section étrangère, il faut attendre 1956 pour que la première membre de nationalité française franchisse son seuil. Nicole Weill, agrégée de Lettres, inaugure cette place de pionnière au sein de la plus ancienne École française à l'étranger. Dix-huit auparavant, en

ibid., p. 182.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Je ne suis pas parvenue à trouver le prénom de cette personne, désignée, encore aujourd'hui dans la documentation officielle, comme "Melle Van Leeuwen-Boomkamp", voir la page institutionnelle de l'EFA <a href="https://www.efa.gr/qui-sommes-nous/de-1846-a-nos-jours/membres-francais-de-l-efa/membres-etrangers-de-l-efa/">https://www.efa.gr/qui-sommes-nous/de-1846-a-nos-jours/membres-francais-de-l-efa/membres-etrangers-de-l-efa/</a>. Je tire les informations suivantes de l'article de <a href="Didier Viviers">Didier Viviers</a>, "Un enjeu de politique scientifique : la Section étrangère de l'École française d'Athènes", <a href="https://www.efa.gr/qui-sommes-nous/de-1846-a-nos-jours/membres-francais-de-l-efa/membres-etrangers-de-l-efa/membres-etrangers-de-l-efa/</a>. Je tire les informations suivantes de l'article de <a href="Didier Viviers">Didier Viviers</a>, "Un enjeu de politique scientifique : la Section étrangère de l'École française d'Athènes", <a href="https://www.efa.gr/qui-sommes-nous/de-1846-a-nos-jours/membres-francais-de-l-efa/membres-etrangers-d

1938, Christine Desroches-Noblecourt était devenue, quant à elle, la première femme pensionnaire de l'IFAO, après l'ouverture permise par la dessinatrice Marcelle Baud.

## Des Farnésiennes au service des bibliothèques et des archives

Pendant leurs années romaines, Jeanne Vielliard, Jeanne Odier, Suzanne Vitte et Suzanne Duvergé s'attèlent, à l'instar de leurs homologues masculins, à la rédaction d'un article et d'un mémoire de recherche inédit. Encouragée par Émile Mâle dont on pressent la touche dans le choix du sujet, Jeanne Vielliard, qui avait réalisé jusqu'à présent une thèse à l'École des chartes sur le latin des diplômes royaux et chartes privées de l'époque mérovingienne, s'essaye à l'histoire de l'art en soumettant à l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres une étude iconographique de saint Pierre à Rome et en Italie, ce qui l'amena à voyager dans le Latium, en Toscane, en Ombrie en Émilie et en Lombardie<sup>16</sup>. Le rapporteur salue son travail comme le « témoin d'un esprit scientifique d'observation minutieuse et avertie » et l'invite à poursuivre ses recherches du côté de l'Orient afin d'écrire un livre sur l'iconographie de saint Pierre dans l'art chrétien en Occident et Orient – ce qu'elle ne fera pas. Ses successcrices choisissent, quant à elles, de mettre à l'honneur leurs compétences archivistiques, diplomatiques, philologiques et linguistiques. Jeanne Odier et Suzanne Duvergé étudient, de leur côté, les relations entre la Papauté et la royauté - française pour la première et aragonaise pour la seconde - dans la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. Suzanne Vitte consacre, elle, son mémoire aux traductions provençales de la règle de saint Benoît<sup>18</sup>. Si Jeanne Odier se voit reprocher par son rapporteur le choix de son sujet de mémoire, car les actes des registres du pape Grégoire XI (1370-1378) relatifs à la France avait été dépouillés par un ancien membre, elles reçoivent toutes les trois des éloges sur la qualité et le sérieux de leur recherche. Il sera même souligné les « dons historiques et [la] rare puissance de travail » de Suzanne Duvergé au regard de son analyse des relations du roi d'Aragon Pierre IV (1336-1387) avec les papes Urbain V et Grégoire XI.

Après leur sortie de l'École, Jeanne Vielliard et Suzanne Duvergé deviennent membres à la casa de Velázquez de Madrid pour y poursuivre leurs recherches dans les archives de la Couronne d'Aragon. Jeanne Odier et Suzanne Vitte, quant à elles, retournent directement à Paris pour travailler au sein de la Bibliothèque Nationale. Excepté Jeanne Odier qui rentre très vite à Rome pour devenir collaboratrice scientifique de la bibliothèque vaticane, les trois anciennes membres font carrière auprès des bibliothèques et archives françaises <sup>19</sup>. Jeanne Vielliard est nommée en 1931 conservatrice aux Archives Nationales après son séjour espagnol, puis secrétaire en 1937 du tout nouvel Institut de Recherche et d'Histoire des Textes (IRHT) dirigé par Félix Grat, son ancien collègue à l'EFR, et enfin directrice de l'Institut en 1940 à la mort de celui-ci. Suzanne Vitte poursuit, elle, toute sa carrière aux Archives Nationales; Suzanne Duvergé, un temps « chômeuse intellectuelle » à la Bibliothèque Nationale attend 1943 pour devenir titulaire. Elle devient conservatrice en cheffe en 1963<sup>20</sup>. Il est certain que leur passage au palais Farnèse a été propice à la création d'un réseau intellectuel, et peut-être d'amitiés. Alors qu'elles n'étaient pas membres en même temps, Suzanne Vitte retrouve, par exemple, Jeanne Vielliard sur un projet d'édition des Annales de Saint-Bertin en 1964.

<sup>16</sup> Rapport de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres lu pendant la séance du 3 juin 1927.

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Rapport de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres lu pendant la séance du 25 mai 1928 (Jeanne Odier) ; Rapport de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres lu pendant la séance du 22 mars 1935 (Suzanne Duvergé)

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Rapport de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres lu pendant la séance du 20 mai 1932.

<sup>&</sup>lt;sup>19</sup> José Ruysschaert, "Jeanne Bignami Odier (1902-1989), MEFRM, 101-1, p. 7-10.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> <u>La citation est issue de Geneviève Boisard, "Suzanne Honoré (1909-2000), Bibliothèque de l'École des Chartes, 158-2, 2000, p. 656-658.</u>

### Vers l'admission des Normaliennes : les années 1940

Les années 1920-1930 marquent donc le début de la féminisation du personnel scientifique des Écoles françaises à l'étranger, ce qui peut apparaître, dans le contexte de l'enseignement supérieur français, assez tardif, comparé à l'École des Chartes qui a ouvert ses portes à la première femme, Geneviève Aclocque, en 1907, et à l'existence depuis les années 1880 des Écoles normales supérieures des jeunes filles (1880, Fontenay-aux-Roses; 1881, Sèvres). Alors qu'Émile Mâle semblait enthousiaste et encourageant sur l'admission des femmes au sein de l'École française de Rome, le directeur successif, Jérôme Carcopino, tire quant à lui un tout autre bilan de la féminisation du personnel scientifique lorsqu'il prend ses fonctions en 1937:

Dès l'instant que les femmes peuvent être chartistes, normaliennes, agrégées, diplômées et directrices de l'École des Hautes Études, aucune raison théoriquement valable ne saurait s'opposer à leur admission à l'École de Rome. En fait, les seules femmes qui y soient entrées à ce jour venaient de l'École des Chartes, et n'ont pas, à Rome, marqué leur passage par des travaux dont on se souvienne : l'une des trois privilégiées, — Mlle Odier — y a simplement perdu la nationalité française par son mariage avec un médecin italien, le Dr. Bignami. Dans ces conditions, et comme en outre l'École d'Athènes a jusqu'à ici, et conformément au vœu de l'Académique des inscriptions, écarté tout élément féminin, j'ai l'intention de me montrer extrêmement réservé à l'égard des candidatures féminines et de ne les agréer qu'à titre exceptionnel, lorsqu'elles seront justifiées par de rares promesses de belles recherches professionnelles<sup>21</sup>.

Il faut croire que les profils de Marguerite Boulet et de Suzanne Collon-Janin ont dissipé ses réserves quant à la promesse de belles recherches professionnelles de la part de femmes. En 1939, celles-ci deviennent respectivement la cinquième et sixième femme membre à entrer au palais Farnèse. La première est chartiste et autrice d'une thèse couronnée par le prix Auguste Molinier qui récompense chaque année la meilleure thèse de l'École des chartes<sup>22</sup>. Suzanne Collon-Janin est, quant à elle, agrégée de Lettres, ancienne normalienne de la rue d'Ulm où elle a suivi les cours d'histoire romaine... de Jérôme Carcopino. À l'époque, l'École Normale Supérieure offre une préparation à l'agrégation basée sur le critère du genre : celle de la rue d'Ulm étant réservée aux « jeunes hommes » tandis que celle de « Sèvres » accueille les « jeunes filles ». Suzanne Collon-Janin fait, toutefois, partie des 41 étudiantes reçues à l'ENS de la rue d'Ulm entre 1910 et 1939, date à laquelle les femmes n'ont plus été admises à se présenter au concours d'entrée (décret du 9 mars 1938)<sup>23</sup>. Le séjour romain de ces deux membres, ainsi que ceux de leurs collègues hommes, est cependant de courte durée. Il est interrompu par la déclaration de guerre de l'Italie à la France du 10 juin 1940, qui conduit à un rapatriement de son personnel. Pendant la guerre, l'EFR continue toutefois son activité scientifique. En 1942, la chartiste Édith Brayer est nommée membre.

La nomination de Suzanne Collon-Janin en 1939 bouscule un usage en vigueur au sein de l'EFR, celui de l'admission des femmes exclusivement via l'École des Chartes. « Premier normalien » de sexe féminin nommé à l'EFR, son cas fait vraisemblablement des émules auprès des Sévriennes qui se voient refuser l'accès au palais Farnèse au motif que leur agrégation n'est

 $<sup>^{21}</sup>$  "À l'École de toute l'Italie", ibid, p. 205 (texte n° 14).

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Henri Gilles, "Marguerite Boulet-Sautel (1912-2004), *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2004, 162-2, p. 651-625.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> Loukia Efthymiou, Le genre des concours, *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 18, 2003, p. 91-112.

pas qualitativement comparable à celle de leurs camarades masculins<sup>24</sup>. Une lettre du directeur de l'EFR, Albert Grenier, datée du 20 mai 1945 et adressée au directeur de l'Enseignement Supérieur, revient sur les raisons qui motivent l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à refuser, pour l'instant, l'admission des Sévriennes au statut de membre :

L'Académie a été saisie d'une demande de l'École normale des Jeunes filles réclamant le droit de désigner une jeune fille pour l'École de Rome, comme l'École Normale supérieure de la rue d'Ulm désigne l'un de ses élèves. Tout en reconnaissant que l'envoi d'une jeune fille à Rome a des précédents et ne présente pas d'inconvénient, la Commission repousse la demande de l'Ecole normale des Jeunes filles dans la forme où elle est présentée. Une agrégation féminine même brillamment passée ne lui semble pas offrir les mêmes garanties que la désignation par l'Ecole normale supérieure. Mais elle admet qu'un poste puisse être, tous les deux ans, réservé à une jeune fille, Sévrienne ou non, à condition que cette jeune fille ait fréquenté pendant ou après son temps d'études normal, soit l'École des Chartes soit l'École des Hautes Etudes et ait obtenu le diplôme de l'une de ces Écoles. Les capacités de la candidate pourront ainsi être jugées par comparaison avec celles des candidats masculins et la jeune fille aura acquis les connaissances techniques lui permettant de mettre utilement à profit son séjour à Rome. Il faudrait, pour que la demande de l'École normale des Jeunes filles, puisse recevoir ainsi cette satisfaction raisonnable que le nombre des membres à envoyer chaque année à l'Ecole de Rome fixé jusqu'ici à 3 soit élevé à 4, étant entendu qu'à défaut de candidate acceptable ce 4ème poste pourrait être attribué à un candidat masculin.

En 1945, la candidate Michelle Fasciato semble répondre à tous les critères demandé par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Agrégée d'histoire, diplômée de l'EPHE, elle devient la première normalienne de l'École de Sèvres à être membre de l'EFR. Elle compte dans sa promotion, aux côtés de ses collègues hommes, Denise Cornet, chartiste.



<sup>&</sup>lt;sup>24</sup> Du propre aveu des Sévriennes, cf Loukia Efthymiou, *Le genre des concours*, *ibid*.

© EFR / Archives

## En guise de conclusion

Cette enquête, motivée par la curiosité et le souhait de rendre visible ces pionnières, s'est révélée d'une grande richesse. Je ne rends compte ici que des premiers éléments de synthèse, car il est certain qu'elle est appelée à être continuée et étoffée. Il est apparu, tout d'abord, que l'EFR s'est féminisée en 1924 à l'instigation de l'École nationale des chartes, qui connaissait la parité dans son recrutement scientifique depuis plusieurs années. « Bousculée » dans ses traditions, « sommée » certainement de se prononcer sur l'arrivée d'une femme, elle a embrassé cette modernité grâce au soutien de son directeur de l'époque, Émile Mâle. Il est apparu, ensuite, que le recrutement du personnel scientifique féminin via cette institution a favorisé de facto des carrières de bibliothécaires et d'archivistes à la sortie de l'École, contrairement à la majorité des membres hommes, provenant en partie de l'ENS, qui ont fait une carrière académique voire politique. Bien que la carrière de ces anciennes membres aient été prestigieuses et reconnues sur le plan des honneurs nationaux, celles-ci appelaient davantage à la production de travaux collectifs, moins portée au développement d'une œuvre et d'une pensée singulière, et donc à une certaine forme d'invisibilisation dans l'histoire.... Cette enquête qui se termine dans les 1940 montre, enfin, le tournant qu'a représenté pour l'École la diversification des profils scientifiques féminins et l'arrivée des premières Normaliennes.